
De: Jean-Francois.Turcotte@mrrnf.gouv.qc.ca
Envoyé: 4 juin 2007 11:48
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Cc: Sebastien.Desrochers@mrrnf.gouv.qc.ca
Objet: TR : Carte parcs à résidus miniers

Vous trouverez ci-joint la carte localisation le parc à résidus minier de la Société aurifère Barrick. La distance qui sépare la Réserve de biodiversité projeté de la Forêt-Piché-Lemoine est de 518 m. Le numéro des plans d'arpentage sont inscrits au message précédent.

Je suis désolé des délais et j'espère le tout à votre satisfaction.

Jean-François Turcotte, conseiller en gestion du territoire public
Direction de l'énergie, des mines et du territoire public de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
70, avenue Québec, local 100
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Tél.: 819-763-3388, poste 457
Télééc.: 819-763-3845
jean-francois.turcotte@mrrnf.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

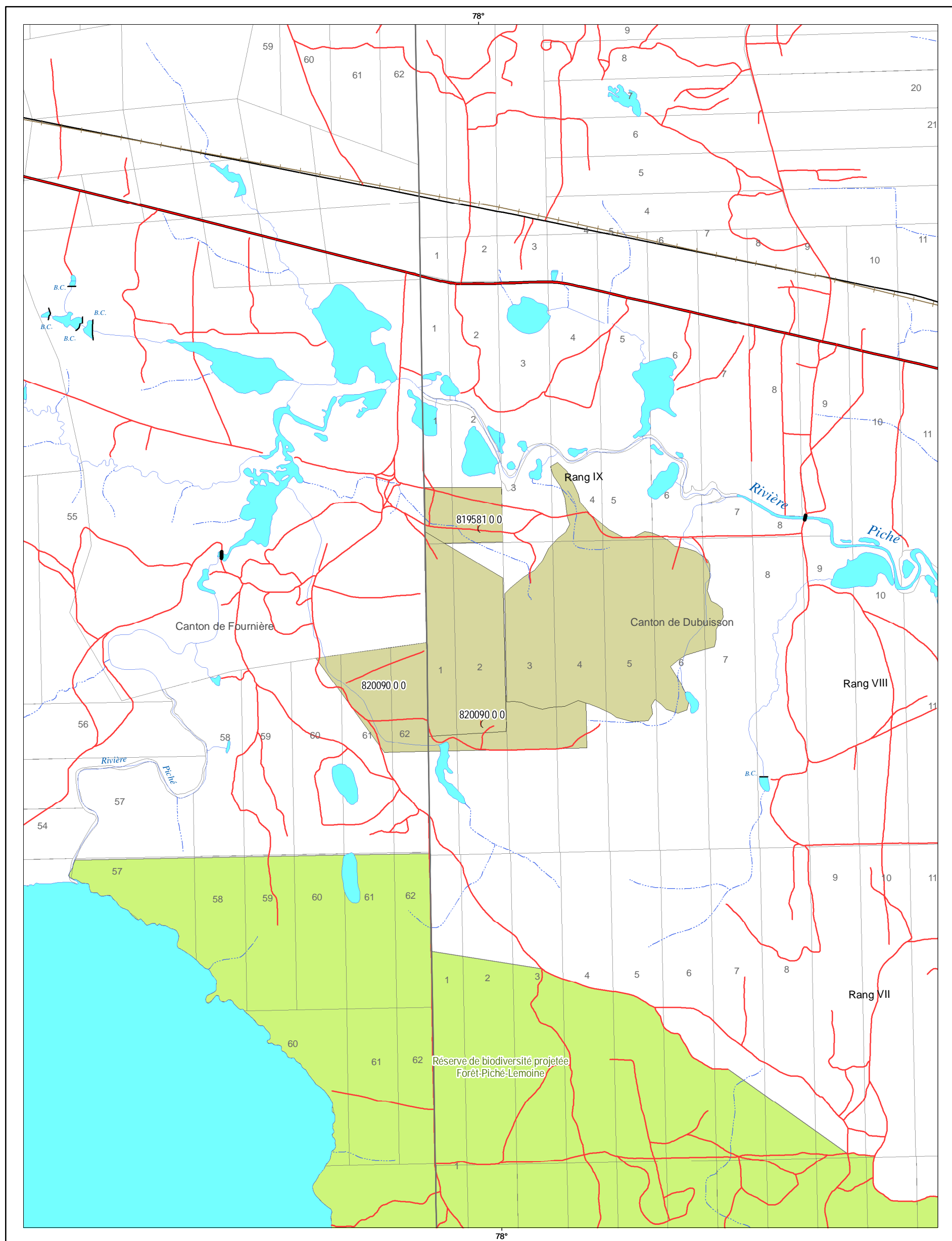
De : Bonin, Nathalie (DGGTP-BR08)
Envoyé : 4 juin 2007 11:36
À : Turcotte, Jean-François (DGGTP-BR08)
Objet : RE : Carte parcs à résidus miniers

Petites précisions; selon ce qui est inscrit à GDF, les plans d'arpentage énumérés en référence sont les suivants :

Dossier 820090 00 000 : Société aurifère Barrick -> Plan # 2051-133
Dossier 819581 00 000 : Société aurifère Barrick -> Plan # 12228 du 21 juin 2004

Localisation des baux émis pour fins de parcs à résidus miniers

Dossiers no. 820090 00 000 et 819581 00 000



Parcs à résidus miniers

- Droit foncier
- Site industriel (société aurifère Barrick)

Aire protégée

- Réserve de biodiversité projetée

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité
- MRC
- Région
- Réserve indienne

Infrastructures de transport

- Transport aérien
- Route
- Chemin
- Chemin de fer

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 10

0 200 400 600 m

1 / 20 000

Sources

BDTQ 20K MRNF 2003

Réalisation:

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction régionale de la gestion du territoire public
de l'Abitibi-Témiscamingue
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 2007